

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

| N° | L I B E L L E | DÉCISION DU CM |
|---|--|---|
| ● QUESTIONS FINANCIERES | | |
| 1 | COMPTE DE GESTION RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2023. | ADOPTÉ PAR 26 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 2 | COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2023 : BUDGET PRINCIPAL. | ADOPTÉ PAR 25 VOIX POUR* ET 6 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 3 | ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX LOYERS COMMERCIAUX. | ADOPTÉ PAR 29 VOIX POUR** ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 4 | AFFECTATION DES RÉSULTATS ISSUS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2023. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 5 | FINANCES. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - UNION SPORTIVE ESCAUDAIN DENAIN (USED). | ADOPTÉ PAR 26 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 6 | RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE ANCIENNEMENT AFFECTÉ AU CULTE DU SACRÉ-COEUR. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DES PROJETS TERRITORIAUX STRUCTURANTS À ENJEUX STRATÉGIQUES TERRITORIAUX 2024. | ADOPTÉ PAR 26 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 7 | POLITIQUE D'ACCÈS DES JEUNES AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES : Reconduction du dispositif communal du « <i>chèque sport/culture</i> ». | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 8 | MISE EN PLACE DU « <i>PASSENIORS ACTIFS</i> ». | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |
| ● QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL MUNICIPAL | | |
| 9 | CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS LIÉS À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – ARTICLE L.332-23-1° DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 10 | DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LA NATURE DES FONCTIONS OU LES BESOINS DES SERVICES LE JUSTIFIENT ET SOUS RÉSERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ÊTRE RECRUTÉ – ARTICLE L.332-8 2° DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 11 | MISE À DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DENAIN – ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF RATTACHÉ À LA COLLECTIVITÉ. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |

| ● QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS PUBLICS ET AUX DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC | | |
|--|--|---|
| 12 | ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA RESTAURATION ET À LA RELIURE DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU D'ETAT-CIVIL – ANNÉES 2025-2029. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 13 | MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES EPICERIE – CONSERVERIE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE DENAIN. APPROBATION DES ACTES D'ENGAGEMENTS. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 14 | MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 13 DÉCEMBRE 2023 – ÎLOT BASLY – CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE CONDORCET. Lancement d'un concours restreint européen de maîtrise d'oeuvre. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 15 | MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉNOVATION/CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE BERTHELOT À DENAIN – Modifications de marché n° 7 du lot 1 et n° 3 du lot 9. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 16 | MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RECONVERSION DE L'ANCIEN BÂTIMENT CULTUEL DU SACRÉ-COEUR. Modification de marché n° 1. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 17 | ATTRIBUTION DE LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA MISE À DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE MANÈGES ET SERVICES ANNEXES SUR LE SITE DU PARC ZOLA. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| ● QUESTIONS RELATIVES À L'URBANISME | | |
| 18 | AFFAIRES FONCIÈRES. Opérations immobilières réalisées par la Collectivité en 2023. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 19 | APPLICATION DU DROIT DES SOLS. Autorisation de dépôt de demandes de permis de démolir, de construire et de déclaration préalable de divers bâtiments. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 20 | DOMAINE PUBLIC COMMUNAL. Enquête publique dans le cadre d'un déclassement – Parking public ZACom de centre-ville situé entre la rue de Villars, l'entrée Sud et la voie non dénommée longeant le parc Emile Zola à DENAIN (BH 1767, 1771, 1780). | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 21 | PROPRIÉTÉ COMMUNALE. Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'un espace vert – Angle des rues Maréchal Leclerc et Pierre Nève à DENAIN et cession à NOVALYS ou toute société de son groupe (AL 2797). | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| 22 | PROPRIÉTÉS COMMUNALES. ACQUISITIONS – CESSIONS. ● 22/1 – Acquisition d'une parcelle à Monsieur HOLTYN Emmanuel et Madame HOLTYN Hélène – rue du Maréchal Leclerc à DENAIN (AL 945). | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| | ● 22/2 – Cession de principe d'un immeuble non bâti à Monsieur et Madame MAROUSE – Chemin de Lourches (<i>domaine public</i>). | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| ● QUESTION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT | | |
| 23 | AIDE FINANCIÈRE EN FAVEUR DES MOBILITÉS – DÉCISION D'ATTRIBUTION. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |
| ● QUESTIONS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT | | |
| 24 | CITÉ ÉDUCATIVE DE DENAIN : RENOUVELLEMENT DU LABEL POUR LA PÉRIODE 2024-2026. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |

| | | |
|---|---|---|
| 25 | DOTATION AUX LAURÉATS DU BACCALAURÉAT ET ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN ÉTUDES SUPÉRIEURES – SESSION 2024. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |
| 26 | TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| ● QUESTION RELATIVE À L'ÉVÉNEMENTIEL | | |
| 27 | « DENAIN-PLAGE ». DÉTERMINATION DES TARIFS. EXERCICE 2024. | ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR ET 2 VOIX CONTRE <i>(Ont voté contre : MM. FEDDAL, TONNEAU)</i> |
| ● QUESTIONS DIVERSES, MOTIONS ET VOEUX | | |

**Il est précisé que Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire, s'est retirée de la salle des délibérations et n'a pas pris part au vote, conformément à la législation.*

***Il est précisé que Madame DUFOUR-TONINI, Maire, est sortie de la salle des débats du Conseil Municipal, la présidence de séance étant confiée à Madame LEMOINE Solange, Adjointe au Maire. Madame DUFOUR-TONINI n'a pas assisté aux débats et n'a pas pris part au vote.*